



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Gironde
Education
nationale

PROCES VERBAL DU 2^e CONSEIL D'ECOLE

6 mars 2018

Groupe scolaire Jacques CARTIER

Circonscription de PESSAC-CESTAS.

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Bruno Judic

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : excusé

Equipe enseignante :	Mmes Rendolet, Fauquet, Guérin, Dubroca, Froissart, André-Rouillard, Trigeau, Maigrot et M. Stenger
Le maire ou son représentant :	Mme MENEZO, Représentant de Mr le Maire Mme ESTRADE, responsable secteur Mairie
DDEN :	
Représentants parents d'élèves	8 titulaires présents.
Invités (personnel municipal,...) :	Mme FAVRE Sandrine (responsable de site) Mme CLOTILDE Sandrine (Directrice adjointe Périscolaire)

Excusés :

Mme DUFOURCQ, enseignante
M. CORDIER (Directeur Périscolaire)

Début du conseil d'école : 18 h 10

Secrétaire de séance : Christel GUERIN

1) Bilan périodes 2 et 3 (novembre-février) :

1.1. Classes :

LSU (élémentaire) : pour ce premier semestre, les familles ont reçu un livret :

- Les classes de CE2-CM1, CM1 et CM2 ont utilisé un livret en ligne via EDUMOOV, agréé par le Ministère avec déclaration à la CNIL. Le LSU officiel sera donné en même temps que le livret du 2^e trimestre, fin juin.
- Les autres classes ont utilisé le LSU, obligatoire mais toujours pas consultable en ligne.

En maternelle, les enfants ont un cahier de réussite, vaillamment construit par les enseignantes (outil obligatoire mais non existant!)

Marché de Noël : c'est une belle réussite. L'an prochain il faudra placer la date avant la Toussaint pour que nous planifions les « créations ».

- Cycle 1 : « Ecole et cinéma » pour la GS, articulation du projet du 100^e jour.
- Cycle 2 : Travail autour du 100^e jour en lien avec la GS (CP et CE1), Projet musique
- Cycle 3 : enquête policière dans les rues de Bordeaux (CM1), Projet film d'animation (CM1).
- Lien CM-6^e : aucun enseignant n'a pu assister à la réunion pour des raisons de timing (Invitation donnée vendredi pour mardi)
- Périscolaire : projet de création de super héros.

1.2. Manifestation :

L'ensemble de l'école pratique le chant choral : une répétition par cycle a lieu chaque semaine ; Un concert privé a eu avant les vacances de Noël.

Lors du Carnaval du 16 mars, le cycle 1 et les cycles 2 et 3 présenteront 2 chants aux parents invités.

Un chant choral sera sûrement proposé en final du spectacle de kermesse.
Les enfants y prennent beaucoup de plaisir.

1.3. Actions coopératives :

- Chocolats : 425 € de bénéfice (achat de livres et de rallye lecture pour la bibliothèque => coût total 857 €, le différentiel venant du fonds de la coop).
- Photographies : grand succès => bénéfice : 1 626 €.

Une action Chocolats de Pâques a été lancée pour les classes de CE2-CM1 et CM1 pour leur séjour à St Lary. Un concours du meilleur vendeur est organisé dans chacune de ces 2 classes. Les autres élèves ont eu un catalogue.

RAPPEL : les actions coopératives ne revêtent aucun caractère obligatoire, ni pour les parents, ni pour les enseignants (Chocolats, photos, carnaval, kermesse).

Cependant, les écoles primaires n'ont pas de budget et il faut donc gérer en plus de l'école une association 1901 qui ne vit que par les dons (Participation facultative) et les actions coopératives. Sans cela, la grande majorité des sorties ou animations proposées n'auraient pas lieu.

A titre d'exemples :

- Les 3 Chardons (maternelle) 315 € gratuit pour les familles;
- Animation sur les fourmis (GS, CP et CP-CE1) : 678 € gratuit pour les familles ;
- Miniconcerts : entre 410 et 450 € par classe, subventionnés à moitié par la coop.
- Sorties à la journée : la coopérative paie systématiquement la moitié, voire plus.
- Sorties sur le temps scolaire (Classe CE2) : 100 % payés par la Coopérative.
- Carnaval : confettis offerts aux enfants.

- *Kermesse : achat des jeux, des lots, des denrées alimentaires en avance de caisse, impossible à réaliser sans fonds propre.*

Dans le carnet de rentrée, les actions sont précisées ; des parents ont d'ailleurs été déçus que je ne vendre pas de bulbes cette année.

L'encaissement des paiements est TRES souples ; les dépôts étant proposés à chaque fois à la fin du mois, au choix.

Elles sont étalées das le temps :

- *Participation à la Coopérative : septembre*
- *Photo : octobre*
- *Chocolats : décembre et mars*
- *Kermesse : juin*

L'équipe enseignante tient à remercier l'AIPE qui a financé des achats pour l'école, notamment la Maternelle.

1.4. Travaux :

Mises en place d'E-Atal qui permet au Directeur d'avoir un vrai visuel sur l'avancement des travaux demandés, notamment ceux revêtant un caractère d'urgence.

CP-CE1 : les meubles commandés en mai ont été livrés en janvier. Même chose pour la BCD.

Quadria (informatique) : grande réactivité des services.

2) École Numérique :

L'an dernier, il avait été donné à la Mairie 2 devis pour équiper l'école avec une classe mobile (Coût moyen : 8 000 à 10 000 €).

Le matériel en classe est obsolète, Linux bloque bon nombre d'applications. Nous ne pouvons même pas faire de mises à jour (Firefox, google) ce qui nous bloque dans notre pratique de classe.

2 PC au fond de la classe avec 25 à 29 élèves rendent impossible le moindre apprentissage face aux TICE.

La Mairie n'a pas prévu de budget pour cela. Cependant, les écoles devraient passer sous Windows pour simplifier l'utilisation au quotidien.

3) Sécurité :

3.1. Alarme :

Nous ne pouvons pas faire les exercices imposés par la DSDEN et la Préfecture car nous n'avons pas d'alarmes distinctes. Cela devrait être fait courant mars.

3.2. Exercices :

- 1 exercice incendie (RAS) ; le 2^e aura lieu avant les vacances sans que quiconque soit prévenu.
- 1 exercice intrusion (se cacher) : effectué avec envoi silencieux de SMS (peu pratique) : bilan positif, les enfants ont géré sans stress et sans inquiétude.

3.3. Abords de l'école :

L'accès libre au terrain de foot pose souci ; intrusions et dégradations dans l'école et sautant par-dessus le portail, jets de détritus dans le jardin des maternelles.

Un lundi, le personnel a constaté des actes de vandalisme sous l'un des préaux (graffitis obscènes, matériel brûlé, poubelles renversées) : le préau a été nettoyé. Le directeur est passé dans les classes pour sensibiliser les élèves à la gravité et aux conséquences d'un tel acte qui constitue un réel délit. Une plainte a été déposée par la Mairie auprès de la Police Nationale. La mairie précise que cette réalité est un fait courant dans sur tout le territoire scolaire Pessacais et qu'il est difficile d'avoir des interventions efficaces du fait de l'âge mineur des enfants responsables.

3.4. Incivilités :

Un parent a fait preuve d'incivilité vis-à-vis du personnel ou du chauffeur. Cela a été signalé à la Mairie. Celle-ci prévoit d'adresser un courrier à la personne concernée afin de lui consigner les conséquences de son comportement qui semble perdurer. `

Régulièrement, des parents se garent sur la place handicapée ou sur les abords non autorisés ; il faudrait que des policiers municipaux soient présents lors des entrées et sorties et sanctionnent. Il serait bon de rappeler aux parents les règles simples de civilité entre le personnel de l'école et les parents.

4) Bibliothèque :

Tout comme Pape Clément, nous n'avons pas eu de Service Civique, contrairement à toutes les autres écoles qui ont été pourvues. Cela a considérablement rendu la gestion et l'installation de la BCD difficile (Sur le temps de bureau, sur les midis avec les collègues, avec les parents pour couvrir les livres).

Celle-ci est quasi-opérationnelle grâce, aussi, à l'arrivée de nouveau mobilier.

Ne faudrait-il pas privilégier les écoles importantes pour l'attribution des Services Civiques BCD, voire mettre en priorité les écoles élémentaires, la lecture proprement dite étant une compétence plus importante en élémentaire qu'en maternelle ?

La mairie répond que nous ne pouvons être prioritaires et que les services civiques recrutés pour les écoles de Pessac ont failli à leur engagement ou que le profil ne correspondait pas aux attentes.

La Mairie ne fournit aucun logiciel de gestion de BCD. Il faudrait tout géré sur Excel (Réponse de Bordeaux Métropole). Cela est tellement lourd que c'est impossible.

Nous investirons, dans ce cas, dans un logiciel de gestion (Bibliobooth).

La Coopérative scolaire et l'AIPE ont effectué des investissements importants

La BCD servira aussi de lieu pour la future aide aux devoirs qui sera mise en place par l'AIPE, sous couvert d'autorisation de la Mairie.

Tous les jours, Mme Maigrot s'y rend avec un groupe maternelle pour de la sensibilisation à la lecture.

Après les vacances de printemps, les CM1 y poursuivront leurs ateliers d'écriture.

5) Projets :

4.1. Classe :

1. Cycle 1 :

- le Centième jour (en lien avec le CP et la GS) : des défis sont proposés aux classes de tous cycles pour visiter l'exposition.
- Animation autour des fourmis (avec le CP)

2. Cycle 2 :

- Voir Cycle 1.

3. Cycle 3 :

- CM1 : Film d'animation : fin juin en classe.
- St Lary (CE2-CM1 et CM1): réunion le 26 mars et
- Lien CM-6^e : Fort Noës (Visite + activités avec les Sixièmes le 18 mai)

4. Périscolaire /AIPE (Aide devoir et Pesshack)

4.2. Projet d'école :

Axe 1 : partenariat famille-école : bilan positif.

Projets AIPE en lien avec l'école :

- Financement d'un atelier informatique 1 fois par semaine en bibliothèque sur le temps périscolaire.
- Aide aux devoirs pour quelques élèves, sur le temps périscolaire.
- Aide à la gestion de la BCD

Axe 2 : école numérique (cf. plus haut) ; les classes disposent d'un journal de bord. Chaque enseignant s'en sert à sa convenance.

CM1 : plan de travail en ligne (lancé en période 4) + pédagogie inversé (modules vidéo à lire et analyser à la maison avec un travail simple et facultatif (tout le monde le fait!)) afin de construire des groupes de besoin en classe (parcours individualisé de l'élève).

Blog d'école très actualisé : il faut s'inscrire (gratuit) pour être informé.

L'obsolescence et la complexité d'utilisation et de contraintes imposées par Bordeaux Métropole empêchent d'exploiter pleinement les outils.

6) Kermesse 2018 :

Une demande a été faite pour le vendredi 22 juin qui a été acceptée par la Mairie.

Une scène a été demandée (36 m²), le maximum de chaises et de tables mais cela reste insuffisant.

Nous organiserons une première réunion Kermesse la semaine de reprise en avril (le jeudi ou vendredi soir).

L'équipe étant très renouvelée, nous verrons en Conseil des maîtres son organisation et son évolution.

7) Prévisions d'effectifs pour 2018-2019 :

PS : 24 (prévision)

MS : 21 ou +

GS : 28 ou +

CP : 56 ou +

CE1 : 38 ou +

CE2 : 39 ou +

CM1 : 42 ou +

CM2 : 37 ou +

Soit 285 élèves (avec les PS), sachant qu'en moyenne nous accueillons durant l'été 6 à 10 élèves supplémentaires.

Lors de la Commission du 27 février, il a été acté par le DASEN l'ouverture d'une 8^e classe en élémentaire.

L'équipe enseignante ne voit pas d'inconvénient à ce qu'elle se situe dans un second Algéco à côté de la BCD.

Cependant, et pour avoir discuté avec M. Raynal, Maire de Pessac, il est prévu que notre école s'agrandisse.

Les enseignants aimeraient pouvoir participer aux discussions (un comité avec le Directeur, un enseignant) pour cette extension. Nous utilisons les locaux, avons l'expérience de la vie d'une classe d'une école. Notre regard peut être un atout.

Préparation de la rentrée 2018 :

Réfectoire : il sera réorganisé pour l'an prochain pour que les enfants puissent confortablement déjeuner.

Entrée : l'an prochain, 285 enfants sortiront par la même petite porte d'accès.

Nous demanderons, encore une fois, le déplacement (voire le remplacement) du local à vélos vers le Petit Jardin et la possibilité d'un second accès sécurisé à cet endroit-là (pour le bus, les élémentaires ou les maternelles).

Une demande sera faite courant avril à ce sujet.

Centre aéré du mercredi :

Public accueilli : les élèves de Cartier, Pape Clément, Dorgelès.

Les enseignants ne souhaitent pas que leur classe soit utilisés le mercredi.

Si des classes sont utilisées et que des problèmes apparaissent (dégradations, vol dans les casiers ou dans la classe, etc.), cela sera source de tensions qui dégraderont l'ambiance entre les partenaires. La Mairie y répond favorablement.

Si la BCD est utilisée, cela le sera en tant que local, le fonds de livres appartenant à la Coopérative scolaire Jacques Cartier et pas à la ville.

Si la salle de motricité est utilisée, nous demanderons qu'un système efficace permette de mettre à l'abri (comme dans le Dojo de la Châtaigneraie) le matériel appartenant à l'école et qui ne DOIT pas être utilisé par le périscolaire.

Fin du conseil d'école : 20 h 40

Prochain conseil d'école aura lieu le : Mardi 26 juin 2018 à 18 h

Fait à Pessac le 20 mars 2018.

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :